



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France

☎ +33 (0)1 45 68 15 71
Fax +33 (0)1 45 68 55 70

Ref.: CL/WHC.7/02

28 mai 2002

Objet : 26ème session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (8-13 avril 2002)

Madame/Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour votre information, copie de la lettre en date du 27 mai 2002 reçue de la Mission permanente d'observation de Palestine auprès de l'UNESCO.

Cette lettre, que j'ai été invité à vous communiquer et qui est reproduite telle qu'elle nous à été adressée, concerne le projet de décision sur la protection du patrimoine culturel dans les Territoires palestiniens qui a été examiné par le Bureau du Comité du patrimoine mondial à sa 26ème session.

Je vous prie de croire, Madame/Monsieur, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "F. Bandarin".

Francesco Bandarin
Directeur
Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Aux: Représentants des Etats membres du Comité du patrimoine mondial

cc: Délégués permanents auprès de l'UNESCO et commissions nationales des Etats membres du Comité du patrimoine mondial

Mission Permanente d'Observation
de Palestine
auprès de l'UNESCO



بعثة المراقبة الدائمة لفلسطين

لدى اليونسكو

L' Ambassadeur, Observateur Permanent
Ref:MP/02-05/Dir/WHC/DifIL/23

السفير، المراقب الدائم

Paris le 27 mai 2002

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, pendant les travaux du 26^e Bureau du Patrimoine Mondial, je n'ai pas eu la possibilité de m'exprimer en tant qu'observateur. Je vous prie d'adresser ma lettre ci-joint (en français et en anglais) au Président du Comité du Patrimoine Mondial, ainsi qu'à tous les Etats membres du Comité.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Ahmad Abdelrazek

Monsieur Francesco Bandarin
Directeur,
Centre du Patrimoine Mondial
Bureau 3 2 17

CC : M. Mounir Bouchenaki , ADG/Culture



Monsieur le Président du Comité du Patrimoine Mondial,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats membres du Comité,

A la demande de l'Ambassadeur d'Israël Délégué permanent auprès de l'Unesco, M. Yitzhak Eldan, le Centre du Patrimoine mondial vient de diffuser sa déclaration relative à la 26^e session du Bureau du Patrimoine mondial (Paris, 11 avril 2002).

Comme vous le savez, cette déclaration est allée au-delà des commentaires sur le « projet » de résolution adopté au cours de la réunion du bureau et qui doit être soumis au Comité en juin prochain, à Budapest.

De fait, l'Ambassadeur d'Israël a considéré qu'il s'agissait d'un débat sur la situation au Proche-Orient (débat regrette-t-il, qui n'a pas eu lieu) et a fait de sa déclaration une justification de l'invasion armée, des massacres, des destructions.

Il serait contraire à l'esprit de la Convention portant protection du Patrimoine mondial culturel et naturel de me laisser aller à la polémique et de montrer que les assertions et affirmations présentées sont non seulement tendancieuses, mais fausses.

Pour la dignité du Comité et malgré la gravité de certaines accusations contre l'Autorité nationale palestinienne et le peu de cas qui est fait des souffrances du peuple palestinien, je voudrais éviter de soumettre à l'épreuve de la réalité et de la vérité chaque point de cette déclaration.

Je m'en tiendrai donc aux faits.

Des monuments historiques (en particulier des églises et des mosquées) ont été gravement endommagés ou, parfois, détruits. Des centres d'activités culturelles ont été bombardés ou saccagés. Des documents patrimoniaux ont disparu.

Il est normal que le Comité du Patrimoine mondial s'en alarme, qu'il exprime sa réprobation et qu'il appelle l'envahisseur à mettre un terme aux malheurs de la victime.

C'est de cela seul qu'il s'agit. Essayer de politiser le débat, chercher à détourner l'attention des graves dommages infligés au patrimoine culturel de la Palestine et surtout tenter vainement de disculper la Partie en cause, ce serait faire fi non seulement de la Convention du Patrimoine mondial, mais surtout de la dignité humaine.

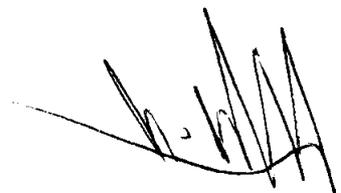
Telle est la position de l'Autorité nationale palestinienne et de son Président que je représente, et qui n'a cessé de condamner le terrorisme et la violence, si préjudiciables au peuple palestinien, à son patrimoine et à son devenir.

Pour finir, je propose qu'un terme soit mis à toute possibilité de confrontation verbale et de polémique sur les faits.

Je propose que le Comité du Patrimoine mondial envoie une mission sur place pour établir la vérité, évaluer les dégâts et proposer un programme de restauration et de réhabilitation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants l'assurance de ma parfaite considération.

27.05.2002



Ahmad ABDELRAZEK
Ambassadeur,
Observateur permanent de Palestine
auprès de l'UNESCO,

Mission Permanente d'Observation
de Palestine
auprès de l'UNESCO



بعثة المراقبة الدائمة لفلسطين

لدى اليونسكو

L' Ambassadeur, Observateur Permanent

السفير، المراقب الدائم

Mister President of the World Heritage Committee,
Ladies and Gentlemen Members of the Committee,

At the request of the Ambassador of Israel and Permanent Delegate to Unesco, Mr Yitzhak Eldan, the World Heritage Centre has just disseminated his declaration concerning the 26th session of the World Heritage Bureau (Paris, 11 April 2002).

As you know, this declaration went beyond mere comments on the "draft" resolution which was adopted at the last meeting of the Bureau and which is to be submitted to the Committee itself in June, in Budapest.

Indeed, the Ambassador of Israel felt that what was involved was a debate on the situation in the Middle East (a debate which regrettably, in his words, did not actually take place) and adduced through his declaration a justification of armed invasion, massacre and destruction.

It would be contrary to the spirit of a convention that deals with the protection of world cultural and natural heritage for me to indulge in polemics and demonstrate that the assertions and claims put forward are not only tendentious but false.

For the sake of the dignity of the Committee, and notwithstanding the gravity of certain accusations levelled at the Palestinian National Authority as well as the neglect displayed for the sufferings of the Palestinian people, I would like to avoid subjecting each point of this declaration to the test of reality and truth.

I shall therefore confine myself to the facts.

Historic monuments (in particular, churches and mosques) have been seriously damaged and, on occasion, completely destroyed. Cultural activity centres have been bombed and pillaged. Heritage-related documents have gone missing.

It is only natural for the World Heritage Committee to be alarmed, for it to express its condemnation and for it to appeal to the invader to put an end to the distress of the victim.

This is all that is involved. To try and politicise the debate, to seek to divert attention from the grave damage inflicted on Palestine's cultural heritage and, above all, to make a futile attempt to exculpate the Party responsible would be tantamount to making a mockery not only of the World Heritage Committee but also of human dignity.

That is the position of the Palestinian National Authority and its President whom I represent and who has repeatedly condemned terrorism and violence, which are so damaging to the Palestinian people, its heritage and its future.

In conclusion, I would propose that any possibility of a verbal confrontation or of an argument over the facts be foreclosed.

I propose that the World Heritage Committee send a mission to the area to establish the truth, assess the damage and put forward a restoration and rehabilitation programme.

27.05.2002

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, upward-pointing strokes followed by a horizontal line at the bottom.

Yours sincerely,
Ahmad ABDELRAZEK